

Nb de conseillers en exercice	10
Nb de conseillers présents	9
Nb de suffrages exprimés	9

COMMUNE DE PRUNIERES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°1 du 19 janvier 2023
Délibération n°7 de la séance (2023-07)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Prunières s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERRIER, Maire ;

Étaient présents : Jacques BILLON-TYRARD, Pierre DOUSSOT, Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Evelyne PALMAS, Céléna MONDON, Michel De RANCOURT, Annie SOLDADO, Jean-Luc VERRIER.

Étaient absents ou représentés : Robert FRAYSSINES

Secrétaire de séance : Evelyne PALMAS

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 janvier 2023

Objet : Salon de l'élevage haut-alpin : commande cloche

Monsieur le Maire informe que le syndicat des Jeunes agriculteurs des Hautes-Alpes organise la cinquième édition du Salon de l'élevage haut-alpin du 28 au 30 avril 2023 à Gap. Ce salon permet de valoriser les produits locaux, les métiers et le savoir-faire du territoire auprès d'un large public. Dans le cadre des différents concours organisés pour le salon, il est proposé aux collectivités de faire réaliser une cloche au nom de la commune qui sera remise à l'un des lauréats.

Le coût de la cloche varie selon sa taille de 340,60 € à 429,50 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :
9 voix Pour 0 abstention 0 voix Contre

- 1- Approuve que la Commune de Prunières soit représentée au Salon de l'élevage en participant à l'achat d'une cloche pour un montant de 340,60 € ;
- 2- Autorise le Maire à engager la dépense prévue qui sera inscrite au budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.
Pour extrait conforme au registre lequel est dûment signé.

Prunières, le 23 janvier 2023
Le Secrétaire de séance
Evelyne PALMAS



Prunières, le 23 janvier 2023
Pour le Maire empêché
Le 1^{er} adjoint délégué aux finances
Pierre DOUSSOT



Accusé de réception en préfecture 005-210501060-20230119-2023-07-DE Date de réception préfecture : 24/01/2023
